

M. le Ministre de la Culture M. Eric Thill Ministère de la Culture 4 bd F.D. Roosevelt L-2450 Luxembourg

Differdange, le 8 septembre 2025

Cher Monsieur le Ministre de la Culture,

Nous vous remercions vivement de nous avoir adressé le projet de loi autorisant le Gouvernement à participer au financement pluriannuel du soutien à la production audiovisuelle.

Nous saluons avec beaucoup d'enthousiasme le chantier (et les défis que ce dernier implique) que vous avez décidé de mener avec vos équipes depuis plus d'un an, démontrant une écoute de nos préoccupations, ainsi qu'une volonté d'accompagnement de l'évolution du secteur à laquelle nous adhérons pleinement.

Nous avons été soulagés de lire au sein du projet de loi la confirmation d'une volonté politique de soutien du gouvernement au secteur, ainsi que la proposition d'un budget pour le Film Fund Luxembourg augmenté à 180 millions d'euros sur 4 ans (sur les 220 à 240 millions d'euros demandés initialement). Cependant, nous sommes inquiets que l'augmentation des Aides Financières Sélectives (AFS) ne permettra le soutien supplémentaire en équivalence que d'un à deux films de réalisateurs luxembourgeois par an.

Nous avons évoqué avec vous nos difficultés budgétaires, à projeter notre cahier de charges en tant que sociétés privées en raison de la sélectivité des AFS, qui accentuent fortement notre manque de visibilité et notre capacité à anticiper l'avenir. De plus, nous subissons depuis plusieurs années l'inflation, ainsi que les divers indices salariaux sur des projets qui se fabriquent sur le long terme alors que leur dotation se fait en amont, soit plusieurs mois avant le démarrage réel de la fabrication, sans que le montant alloué ne puisse être ajusté lui-même sur cette inflation. Ajouté à cela, nous devons faire face aujourd'hui à un secteur de l'animation et de la XR en grande difficulté dont les conséquences ont pu amener à la fermeture de grands studios européens et internationaux. Pour finir, les crédits d'impôts des différents pays européens rendent le Luxembourg moins attractif pour la coproduction internationale.

L'appui de notre gouvernement est donc crucial à la survie d'un secteur à l'ancrage local et au rayonnement international indéniables, en témoignent les nombreuses sélections en festivals internationaux, nominations (Oscars, Césars, Cannes, Venise, Annecy, Filmpräis, Annie Awards, European Film Awards etc.) et prix (1 Oscar, 2 César, 5 films primés à Annecy, 1 Lion d'Or à Venise, 4 Annie Award, 1 European Film Award) de nos productions et coproductions animées.

C'est pourquoi, nous insistons pour la mise en place rapide d'un crédit d'impôt automatique. Cette mesure, combinée au système d'aide sélective existant (AFS), nous offrirait la stabilité et la prévisibilité nécessaires dont nous avons besoin, pour construire un secteur plus solide. Elle nous permettrait d'anticiper l'avenir de la production et de la co-production de manière constructive, d'attirer davantage de partenaires étrangers et d'assurer un nouveau développement pour nos entreprises, là où l'aide sélective, plus aléatoire, rend difficile la bonne continuité de nos activités et la visibilité aux travailleurs de notre secteur. Nous sommes persuadés qu'un deuxième guichet, en complément des Aides Financières Sélectives, stimulerait l'attractivité auprès des partenaires étrangers et favoriserait une croissance durable pour notre secteur et nos sociétés.



Enfin, nous saluons l'effort de soutien pour le secteur porteur du jeu vidéo afin d'accélérer le développement d'une nouvelle expertise dans ce domaine au Luxembourg. Il reste important que le jeu vidéo bénéficie d'une enveloppe dédiée, en sus de l'enveloppe dédiée aux AFS.

En vous remerciant.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.

Emmanuelle Vincent

Pour l'ALPA/XR, sa Présidente Emmanuelle Vincent





















